

Le 23 septembre, Grève jusqu'au RETRAIT du Projet de loi !

Le 7 septembre, près de 3 millions de salariés ont fait grève et manifesté dans tout le pays...

Pourtant, le gouvernement maintient l'essentiel de sa loi sur les retraites : recul de l'âge légal, allongement de la durée de cotisations, remise en cause du Code des pensions et des régimes particuliers.

Mi-octobre les débats parlementaires pourraient être terminés et la loi mise en application

(La procédure : vote à l'Assemblée Nationale, puis discussion et vote au Sénat, puis retour à l'Assemblée Nationale pour adoption définitive autour du 15 octobre.

Les délais sont courts, mais en 2006, la loi sur le CPE avait bien été retirée alors même que la discussion au Parlement était terminée.

En 2006, les organisations syndicales unies avaient appelé à la mobilisation, avec les lycéens et les étudiants, sur une revendication simple : « *retrait du CPE !* » ... C'est ce qui avait permis de gagner.

Rien n'est encore joué ...

**Parce que la loi Woerth sur les retraites est
totalement INACCEPTABLE, ni amendable, ni
négociable,**

la confédération FORCE OUVRIERE a proposé après le 7 septembre que l'ensemble des organisations syndicales se prononce pour le **retrait du projet de loi** et appelle à la **grève interprofessionnelle**, dès le 15 septembre. Les responsables nationaux de la CGT et la CFDT ont refusé cette proposition, c'est pour cela que FO n'a pas signé le communiqué

national.

Dans de nombreux départements, dans des centaines d'entreprises, de services, d'administrations, les syndicats sont unis pour exiger le retrait du projet de loi.

Pour cette raison, sur la région de Paris Nord, l'Union Régionale FO des Cheminots est partie prenante des initiatives prises en commun avec SUD . C'est dans ce cadre que l'Union Régionale FO appelle à la grève interprofessionnelle et à la manifestation pour le retrait du projet de loi le 23 septembre.

Cependant, l'Union Régionale FO de Paris Nord considère que les journées d'action « saute-mouton » à répétition, sans revendication précise, ont fait la preuve de leur inefficacité.

C'est pourquoi elle se félicite de l'appel commun FO/SUD signé sur la région de Paris Nord .

La propagande de certains laisse entendre que les cheminots ne seraient que peu concernés par cette réforme: **MENSONGES !**

Si le feu prend au premier étage et que vous habitez au second...Vous appelez bien le pompiers!

S 'ils vous répondent « vous habitez au second... vous n 'êtes donc pas concernés ! »

Qui avez-vous , au bout du fil ? Des Pompiers ? ou des pyromanes ?

Les cheminots sont bel et bien concernés par cette contre réforme, ne serait ce que par l'augmentation de la durée de cotisation, qui fait baisser d'autant la valeur du point des trimestres cotisés, ainsi que par le report de l'âge légal ou encore par les avantages familiaux.

Il faut exiger le RETRAIT de cette contre-réforme pour:

- **Garantir le droit à la retraite à 55 ans (50 pour les ADC avec retour des bonifications pour tous)**
- **Maintenir le calcul sur les 6 derniers mois.**
- **Améliorer les droits à la retraite des cheminots contractuels.**
- **Garantir un niveau de pension correspondant à 75 % du dernier salaire.**
- **Stopper l'allongement de la durée de cotisation avec un retour aux 37.5 annuités**
- **La suppression des décotes.**
- **Revenir à la péréquation des pensions sur les salaires.**
- **Le maintien des avantages familiaux (possibilité de départ en retraite pour les mères de 3 enfants comptant minimum 15 ans de service...).**

Nous appelons les cheminots à se mettre en grève le 23, et à participer massivement aux assemblées générales afin de débattre ensemble comment faire céder ce gouvernement.